



Département de Loire-Atlantique
Arrondissement de Châteaubriant
Commune de Notre-Dame-des-Landes

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 11 juillet 2022 – 19H30

L'an deux mille vingt-deux, le 11 juillet, à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal de NOTRE-DAME-DES-LANDES, convoqué le 05 juillet 2022, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul NAUD.

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers représentés : 5

Etaient présents : Romain BUGEL, Fanny BURBAN (à partir de 19h44), Jean-François COYARD, Marine GUILLOUX, Patrick MAILLARD, Ghyslaine MORTIER-DORIAN, Jean-Paul NAUD, Laurent PAPIN, Maurice PERRAIS, Pauline POTEL, Marie-Annie RUIZ

Absents : Guillaume LE PERON, Pierre CHARRIER,

Excusés :

Bernard AUBRAYE, Dominique PERRAUD, Patricia CORNET, Nathalie MARAIS-CHARTIER, Isabelle PROVOST

Pouvoir :

Bernard AUBRAYE donne pouvoir à Patrick MAILLARD pour le représenter

Dominique PERRAUD donne pouvoir à Pauline POTEL pour la représenter

Nathalie MARAIS-CHARTIER donne pouvoir à Jean-Paul NAUD pour la représenter

Patricia CORNET donne pouvoir à Romain BUGEL pour la représenter

Isabelle PROVOST donne pouvoir à Marie-Annie RUIZ pour la représenter

Secrétaire : Ghyslaine MORTIER-DORIAN est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 et constate que le quorum est atteint

Monsieur le Maire propose ensuite aux membres du Conseil Municipal d'adopter le compte rendu du conseil municipal du 20 juin 2022. Le compte-rendu de séance est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour.

1. Enfance-Jeunesse : approbation de la modification des règlements intérieurs de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et de la Maison des Jeunes
2. Enfance-jeunesse : approbation de la convention « relais info jeunes »
3. Foncier : convention de mandat de maîtrise d'ouvrage entre l'Etablissement Public Foncier de Loire-Atlantique et la commune concernant l'ilot Place de la Paix
4. Ressources humaines : création et suppression de postes
5. Relevé de décisions.
6. Informations diverses.

Enfance-Jeunesse : approbation de la modification des règlements intérieurs de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et de la Maison des Jeunes

Vu la présentation faite par Marine GUILLOUX, adjointe à l'enfance, jeunesse, aux affaires sociales et scolaires,

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide

POUR	15	Romain BUGEL, Jean-François COYARD, Marine GUILLOUX, Patrick MAILLARD, Ghyslaine MORTIER-DORIAN, Jean-Paul NAUD, Laurent PAPIN, Maurice PERRAIS, Pauline POTEL, Marie-Annie RUIZ Bernard AUBRAYE, Dominique PERRAUD, Nathalie MARAIS-CHARTIER, Patricia CORNET, Isabelle PROVOST
CONTRE	/	/
ABSTENTION	/	/

- **APPROUVE** la modification apportée au règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- **APPROUVE** la modification apportée au règlement intérieur de la Maison des Jeunes
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents en lien avec cette affaire.

Enfance-jeunesse : approbation de la convention « relais info jeunes »

Arrivée de Fanny BURBAN à 19h44

Vu la présentation de la convention « relais info-jeunes » réalisée par Marine GUILLOUX, adjointe à l'enfance, jeunesse, aux affaires sociales et scolaires,

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide

POUR	16	Romain BUGEL, Fanny BURBAN, Jean-François COYARD, Marine GUILLOUX, Patrick MAILLARD, Ghyslaine MORTIER-DORIAN, Jean-Paul NAUD, Laurent PAPIN, Maurice PERRAIS, Pauline POTEL, Marie-Annie RUIZ Bernard AUBRAYE, Dominique PERRAUD, Nathalie MARAIS-CHARTIER, Patricia CORNET, Isabelle PROVOST
CONTRE	/	/
ABSTENTION	/	/

- **APPROUVE** les termes de la convention « relais info-jeunes ».
- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention.

Foncier : convention de mandat de maitrise d'ouvrage entre l'Etablissement Public Foncier de Loire-Atlantique et la commune concernant l'ilot Place de la Paix

Vu la présentation de la convention de mandat de maitrise d'ouvrage entre l'Etablissement Public Foncier et la commune concernant l'ilot place de la paix, faite par M. le Maire

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide

POUR	16	Romain BUGEL, Fanny BURBAN, Jean-François COYARD, Marine GUILLOUX, Patrick MAILLARD, Ghyslaine MORTIER-DORIAN, Jean-Paul NAUD, Laurent PAPIN, Maurice PERRAIS, Pauline POTEL, Marie-Annie RUIZ Bernard AUBRAYE, Dominique PERRAUD, Nathalie MARAIS-CHARTIER, Patricia CORNET, Isabelle PROVOST
CONTRE	/	/
ABSTENTION	/	/

- **APPROUVE** les termes de la convention de mandat de maitrise d'ouvrage entre l'Etablissement Public Foncier de Loire-Atlantique et la commune concernant l'ilot Place de la Paix
- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention.

Ressources humaines : création et suppression de postes

Création d'un poste d'agent polyvalent des services techniques

Dans le cadre de la titularisation de l'agent actuellement en poste, il convient de créer un poste d'agent polyvalent des services techniques fonctionnaire, considérant que le poste actuel est créé pour un contractuel

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide

POUR	16	Romain BUGEL, Fanny BURBAN, Jean-François COYARD, Marine GUILLOUX, Patrick MAILLARD, Ghyslaine MORTIER-DORIAN, Jean-Paul NAUD, Laurent PAPIN, Maurice PERRAIS, Pauline POTEL, Marie-Annie RUIZ Bernard AUBRAYE, Dominique PERRAUD, Nathalie MARAIS-CHARTIER, Patricia CORNET, Isabelle PROVOST
CONTRE	/	/
ABSTENTION	/	/

A compter du 1^{er} aout 2022

- **LA CREATION** d'un poste d'agent polyvalent des services techniques, à temps complet, sur le grade d'adjoint technique territorial sur un temps de travail de 35H00
- **DE MODIFIER** en conséquence le tableau des emplois,
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants

Relevé de décisions.

Néant

Informations diverses.

USAGE DE LA SALLE DE SPORT : Mme MORTIER-DORIAN pose la question de la possibilité d'utiliser la salle de sport pour des activités autres que du sport. M. le Maire répond que non, vu la fragilité et le cout du revêtement de sol actuel.

EPICERIE : M. PAPIN annonce la réouverture de l'épicerie, des de vendredi 15 juillet ou le samedi 16 juillet

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20H26

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au lundi 19 septembre 2022

Date d'affichage et de mise en ligne : 13 juillet 2022

Le Maire,

Jean-Paul NAUD

Le secrétaire de séance,

Ghyslaine MORTIER-DORIAN